



LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE

BULLETIN DES GROUPES D'OPPOSITION MUNICIPALE



Décembre 2004

Numéro 12

Valeur 1 €

Un peu de calme entre les élections.

L'intense période électorale que nous venons de connaître en cette année 2004 se termine. Rendez-vous pour un nouveau marathon en 2007.

Aussi, conformément à notre charte éthique, nous revenons vous informer sur l'actualité champenoise.

Pas de canicule à déplorer cette année, mais des études qui font chauffer les cafetières ont été au programme de la majorité municipale. Hélas, comme à son habitude, cette même majorité n'a pas jugé bon d'associer tous les représentants des habitants de la commune à leurs réflexions en chambre.

**élaboration du
PLU :
pas sans
l'opposition
municipale**

Pour l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme qui doit remplacer le Plan d'Occupation des Sols et y ajouter de nouveaux types de prescriptions environnementales et urbanistique, l'opposition a pu être représentée dans la Commission

municipale qui en assurera le suivi. MM. Vernery et Savard apporteront, en compagnie des cinq représentants de la majorité municipale, leurs idées pour que ce PLU soit un outil au service des habitants de la commune et permette son développement harmonieux tout en améliorant la qualité de vie.

Impôts à venir

Mais pour une bonne qualité de vie, encore faut-il que les impôts n'assomment pas tellement les habitants que ceux-ci ne cherchent plus qu'à fuir la commune.

Le taux d'endettement de Champagne sur Seine en 1995 était de 1.150 € par habitants. Au prix d'efforts budgétaires importants, en 2001, il était descendu à 600 €.

**Les impôts
augmenteront
l'an prochain... la
faute à d'autres.**

Depuis cette période, peu de travaux ont réellement vu le jour mais le taux d'endettement n'a pas baissé dans les mêmes proportions.

Le Maire nous a, lors de sa dernière « lettre d'information »

prévenu que les impôts allaient sûrement augmenter l'an prochain, tout en rejetant la faute sur d'autres. Ce ne sont pourtant pas ces autres qui apportent leurs votes favorables lors de l'établissement des budgets annuels.

Talus de la SNCF

Régulièrement l'opposition municipale demande que les crédits soient affectés différemment afin de préserver l'environnement urbain. Mais les arbitrages budgétaires qui sont effectués par la municipalité n'orientent pas le budget communal dans ce sens.

Parallèlement, l'entretien général de la commune est loin d'être optimum.

Pourtant, pour la rampe de sortie et le parking de la gare, une convention a été passée en 1998 entre la SNCF et la commune, par laquelle, la ville de Champagne-sur-Seine s'engageait à entretenir les 4.170 m² de cet espace.

Souvenez-vous, l'été dernier un départ de feu à St Mammès aurait pu avoir des conséquences graves sans l'intervention rapide des services de la SNCF.

Sur notre commune, le manque d'entretien a souvent été reproché par les habitants. Il est vrai que la Mairie de Champagne sur Seine demandait régulièrement leur entretien, mais en envoyant sa demande à une mauvaise adresse. Il a ainsi fallu que Dominique Bessemoulin, par ses responsabilités au sein du Codut, intervienne auprès de la SNCF à propos de l'entretien des talus pour que ces derniers soient enfin entretenus.

Les talus derrière le supermarché ont fait l'objet d'un « nettoyage » ces derniers jours, après qu'une habitante a fait remarquer en Conseil Municipal l'état déplorable dans lequel les talus se trouvaient. Jean-Pierre Vernery, qui habite non loin, nous a précisé, sur le ton de la boutade que « c'était presque mieux avant » car les herbes hautes sont moins dangereuses que les morceaux de troncs broyés qui les ont remplacés.

Et la gare ?

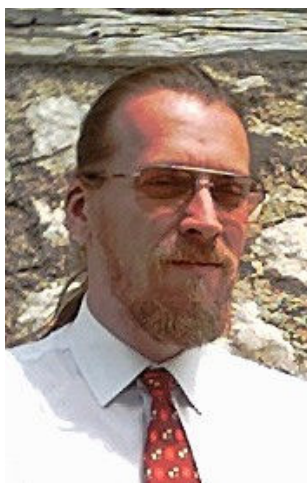
Ne le cachons pas, des risques de fermeture planent sur la gare de Champagne sur Seine. A une époque où la notion de service public n'est plus aussi en vogue qu'elle put l'être et où les notions de rentabilité économique dominant, la question du maintien de la présence humaine aux guichets finira par être posée dans les gares de fréquentation moyenne.

Ajoutez à cela que maintenant, la SNCF vend essentiellement ses billets grandes lignes par internet et que sa politique en Île-de-France est plus orientée vers la présence d'agents d'accueil assurant le conseil et la sécurisation des usagers que vers des agents chargés de la vente et vous

**Le manque
d'entretien Sur
notre commune,
est souvent
reproché par les
habitants**

**Pas de certitudes
sur le moyen
et long terme.**

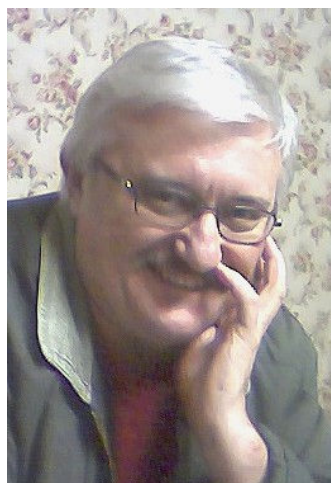




Christophe Savard,
Membres de la commission sur le PLU



Jean-Pierre Vernery,
Membres de la commission sur le PLU



Dominique Bessemoulin,
Président du CODUT



Christine WATY,
Déléguée au SMEP

constaterez que même si le discours officiel consiste à assurer qu'il n'y a pas de risque de fermeture à court terme, il n'en demeure pas moins des incertitudes sur le moyen et le long terme.

Une bonne façon de s'affranchir de ce risque serait de fréquenter de plus en plus la gare de Champagne. A l'heure où l'essence et le gas-oil ont connu une flambée à la pompe, prendre le train pour se diriger vers le centre de l'agglomération francilienne n'est pas une sinécure.

Nouveaux services en gare.

N'oubliez pas, dès le 13 décembre, un train supplémentaire sera affrété entre Montereau-Fault-Yonne et Melun, via Champagne sur Seine. Son arrivée en gare à 7H50 permettra une liaison supplémentaire entre le train de 7H24 et celui de 8H29. Il donnera correspondance à Melun pour Paris.

Prenez le train à 7H50 dès le 13 décembre 2004.

De longues négociations ont été nécessaires pour obtenir enfin ce service supplémentaire offrant aux Champenois une alternative à l'usage de la voiture pour se rendre sur Melun ou Paris. A ce jour,

nous n'avons pas obtenu de la SNCF de reprendre le sillon dégagé par l'arrêt des trains de nuit italiens qui permettrait à ce train supplémentaire de continuer, sans correspondance, sur Paris. Mais nous continuons à travailler avec la SNCF pour cela. N'hésitez pas, vous aussi, à relayer cette demande, auprès de la société nationale, par exemple en écrivant sur son site internet francilien : idf.sncf.com .

Nomades.

Les riverains de l'ancienne décharge municipale avaient eu vent ces derniers mois d'un projet d'implanter le terrain des nomades (la Loi obligeant la commune de Champagne-sur-Seine à aménager et à gérer un terrain d'accueil de 15 emplacements, sans toutefois l'obliger à planter ce terrain sur son territoire ni à le gérer seule).

- Je soutiens l'action de **LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE.**
- Je souhaite rejoindre l'association (cotisation : 10 €).
- Je souhaite être contacté par un membre du Bureau de l'association.

NomTéléphone :
Adresse :courriel :

A découper ou à recopier sur papier libre.

Effectivement, le Maire de Champagne sur Seine a confirmé lors du Conseil Municipal de septembre que l'idée avait été creusée puis finalement enterrée car les services concernés (lesquels ???) en avaient rejeté l'idée.

Ne serait-il pas sage d'envisager de trouver un terrain pouvant être commun à notre ville et à Montereau-Fault-Yonne ?

En effet, seules ces deux communes du Sud-Est seine-et-marnais sont soumises à l'obligation préfectorale de créer une aire d'accueil des gens du voyage.

Nomades : Une gestion commune avec Montereau ?

L'idée a déjà été évoquée au sein du SMEP (syndicat mixte d'étude et de prospective) Seine-et-Loing¹, et le sujet y a déjà été débattu. De son côté, Montereau n'est pas a priori opposé à une installation et une gestion commune d'un terrain situé sur le territoire du SMEP. Encore faut-il que notre commune, qui ne constitue pas aujourd'hui un lieu de passage habituel, réponde à cette proposition favorablement.

Nous restons vigilants.

Comme toujours, nous gardons nos yeux ouverts et nos esprits clairs.

Comme d'autres lecteurs de **LA PASSERELLE**, vous pouvez toujours nous rencontrer les jeudis soirs, à l'ancienne Mairie, place des Célestins, à partir de 19H.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2005. Qu'elle apporte un peu plus de calme dans le monde et de la sérénité dans l'esprit de chacun.



LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE, est une publication de l'association Loi 1901 du même nom (Journal Officiel du 24.11.01) à caractère informatif s'adressant aux habitants de Champagne sur Seine. Elle est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent s'exprimer en toute transparence à Champagne sur Seine. Le Comité de rédaction prie les personnes qui n'auraient pas reçu le journal de les excuser. La distribution se faisant par nos soins, nous ne prétendons pas pouvoir être exhaustifs. Toutefois, vous pouvez nous demander une copie des anciens numéros.

Contact : Christine WATY
LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE
25 rue de Sens
77430 Champagne sur Seine.
Directeur de la Publication : Christophe SAVARD

¹ Ce syndicat regroupe les communes des cantons de Moret-sur-Loing, Montereau-Fault-Yonne et Lorrez-le-Bocage.

